

Afin d'assurer la politique de confidentialité sur internet, les noms des participants ont été remplacés par les initiales. Le procès-verbal complet avec les noms reste à disposition sur demande au secrétariat.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le 11 novembre 2022

Lieu : Salle de musique du Collège d'Oron-la-Ville
Ouverture : 19 H 15
Présidence : Ph. D.
Prise du PV : A. S.
Présents : F. G., M-C M., L. M.-L., S. M.E. U., A. M., A. S., D. G.
Monsieur R.R., Municipal à Oron-la-Ville
Excusés : S. M., W. G., F. B., M. S., L. P-S.
Commune d'Avenche, Commune de Lucens, Commune de Moudon
Madame A-F. D., contrôleur des comptes
Madame A. J., boursière à la commune d'Oron-la-Ville
Monsieur N. S., conseiller municipal à Payerne

1. Salutations :

Le Président, Monsieur Ph. D., ouvre l'assemblée générale en souhaitant la bienvenue à toutes et tous. Il remercie les personnes présentes ce soir. Un merci en particulier à Monsieur R. R. conseiller municipal de la commune d'Oron, en charge du développement durable, de l'informatique, de la culture et du sport, des affaires sociales et de la promotion du terroir. C'est la commune d'Oron qui nous offre le vin d'honneur ce soir et nous les en remercions vivement !

L'année dernière à Payerne et l'année prochaine, c'est à Avenches que nous nous retrouverons, en fonction de notre tournus habituel.

Certaines personnes invitées ont tenu à excuser leur absence ce soir. Il s'agit de Mme A. J., boursière communale à Oron, Mme A-F. D., contrôleur des comptes de M. B. S., ancien membre du comité de notre UPB, ainsi que les communes d'Avenches, de Lucens et de Moudon.

A la suite de l'AG, nous aurons le plaisir d'assister à la conférence de M. M. V. qui nous guidera sur tous les chemins du rhum ! Il y aura un chapeau à la sortie et le vin d'honneur que nous pourrons déguster à l'issue de la conférence nous est offert gracieusement par la commune d'Oron à qui nous exprimons toute notre reconnaissance. Un chapeau à la sortie de la conférence.

2. Approbation du PV de l'AG 2021 (26 novembre 2021 à Payerne)

Le PV de notre dernière AG a été placé sur notre site pour consultation, comme indiqué dans notre courrier de l'été. Il ne sera donc pas lu ce soir. Avez-vous une proposition de modification ?

L'assemblée est priée d'accepter ce procès-verbal.

0 abstention le PV du 26 novembre 2021 est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure A.S.

3. Rapport du président et des responsables de cours :

- L'année s'est déroulée normalement et cela fait du bien après ses années compliquées.
- Le 4 février 2022, premier comité de l'année, organisé à la salle du Cloalet à Henniez, mise gracieusement à notre disposition par la commune durant l'année. L'occasion de découvrir de nouveaux visages, ceux de L.S-P et de A. S. qui sont venues renforcer notre comité. Nous aurons l'occasion de faire leur connaissance un peu plus tard. Lors de cette séance, nous avons notamment travaillé à une harmonisation de nos tarifs, allant malheureusement légèrement vers quelques hausses sectorielles. Nous avons dû également corriger certains cours afin d'harmoniser les prix entre les régions. C'est également lors de cette séance que notre comité a désigné une commission spéciale pour réfléchir à la création d'un nouveau programme, plus clair et plus moderne.
- Le 9 mars 2022, comité de la FUP-vd à Lausanne, en présentiel. L'occasion de comparer nos pratiques salariales et organisationnelles. Nous pouvons échanger sur les types de cours qui sont offerts, les salaires des professeurs et le soutien pour d'autre UP dans le besoin.
- Le 13 mai 2022, assemblée de comité UPB à Henniez pour la préparation fine du programme actuel. Décision prise de changer de format et de logo, grâce au travail de la commission ad hoc, en particulier, grâce à D. G. qui fait partie de notre comité pour Oron qui as les compétence adéquates.
- Le 19 août 2022, comité dédié à la mise en enveloppe des programmes. Un peu plus de 1'000 programmes envoyés.
- Le 7 septembre 2022, comité de la FUP-vd à la Vallée de Joux, suivi de l'assemblée générale. Une des plus petites UP romande.
- Nous avons été un peu taquinés par la subvention payée en deux fois cette année ce qui as engendré quelques difficultés
- Le 30 septembre 2022, assemblée de comité à Rue, pour faire un premier bilan du lancement de la nouvelle saison et partager un excellent repas en commun.
- La saison a été marquée par la naissance de notre nouveau programme, dans une situation sanitaire normale, ce qui n'était plus arrivé depuis longtemps.
- Un grand merci à tous les membres qui ont travaillé dans notre comité. La mission est à nouveau remplie grâce à votre créativité et à votre engagement.
- Mes remerciements sincères vont également à notre efficace administratrice qui a, comme toujours, su s'adapter et proposer des solutions pour que notre association reste active. Grand merci à toi A. S !
- Le COVID a généré quelques spécialités financières. Par exemple, les personnes qui avaient payé pour suivre un cours, cours qui n'avait pas pu être donné, avaient pu choisir d'être remboursées ou de bénéficier d'un crédit pour suivre un cours l'année suivante. Certaines personnes ont choisi cette option mais elles n'ont pas suivi de cours. Nous allons donc les contacter une nouvelle fois pour leur proposer le remboursement de ce crédit. Elles seront priées de nous répondre avant la fin de l'année civile, sans quoi, nous considérerons que la somme sera nôtre et transformée en don.

- Nous restons actifs et ne baissions pas les bras. Une rencontre de comité est d'ailleurs prévue en février prochain, afin de définir les premiers contours de la prochaine saison ! Nous nous réjouissons !

La parole est donnée aux responsables de cours...

Rapport des responsables de cours :

Avenches (65 élèves) : cours organisés 12, 7 cours effectués, 5 cours annulés

Atelier culinaire pour Messieurs complet. Le Qi Gong également complet. Cuisine mexicaine succès aussi.

Moudon (103 élèves) : cours organisés 44, 16 cours effectués, 28 annulés

Cuisiné les sauvages et les indésirables du jardin a bien fonctionné. Les pâtés en croûte aussi. Bonne reprise pour le cours de yoga. Vivre l'anglais une journée en immersion a pu avoir lieu. Anglais avancés toujours du monde.

Oron (88 élèves) : Cours organisés 16, 13 effectués, 3 annulés.

Confection d'un vêtement cours complet ainsi que la cuisine Thaï.

Retour du Bison à Suchy quasi complet aussi. Cuisine marocaine bien fonctionné. Les cours de Pilates fonctionnent bien aussi.

Payerne (254 élèves) : Cours organisés 45, 35 effectués, 10 annulés.

Hand lettering et window'graf de Noël complet. Fabriquer ses laitages maison sans machine complet. Yoga bonne reprise surtout au troisième trimestre qui affichait complet.

Pour un total annuel de 510 participants.

4. Rapport de la caissière et approbation des comptes 2021-2022 :

Exercice 2021 - 2022

Notre saison 2021-2022 en quelques chiffres : Comme l'année précédente 2'600 prospectus plus simple que notre programme habituel ont été imprimés par les ateliers Olbis au Mont-sur-Lausanne pour un montant total de 3'433.50 CHF.

Ce n'est pas moins de 1'390 exemplaires qui ont été envoyés à nos membres à la fin du mois d'août 2021.

L'offre de cours toujours aussi variée avec 117 cours proposés par notre UP ! Dont 71 ont eu lieu dans nos 4 régions pour un total de 510 participants. Ce n'est pas moins de 46 cours qui ont dû malheureusement être annulés probablement toujours des suites de la situation sanitaire en lien avec le COVID-19.

Du point de vue comptable cela nous donne les chiffres suivants :

Total des charges :	Fr. 90'882.62	Total des revenus :	Fr. 86'045.64
CCP :	Fr. 262.60	Passifs transitoires :	Fr. 4'693.20
BCV :	Fr. 32'629.35	Bons cadeaux :	Fr. 260.00
Raiffeisen –épargne sociétaire :	Fr. 21'449.77	Cours annulé covid :	Fr. 6'620.45
Raiffeisen – cpte privé	Fr. 506.60	Fonds de réserve :	Fr. 1'348.66
Titres :	Fr. 200.00	Capital :	Fr. 52'339.41
Actifs transitoires :	Fr. 9'519.80		
Impôts anticipés :	Fr. 0		
Informatique :	Fr. 692.60		
Logiciel informatique	Fr. 1.00		

Perte de l'exercice : CHF 4'836.98

La saison 2021-2022 est clôturée avec une perte de CHF 4'836.98.

Comme chaque année, deux collaborateurs à l'ORIF se sont occupés de nos comptes, sous la direction de Mme C. S-J. Nous avons eu l'occasion d'avoir de nombreux contacts au cours de cette année à propos de nos comptes. L'ORIF a réitéré son appréciation quant à notre mandat qui est très formateur pour ses élèves et qui s'inscrit bien dans la réalité d'un travail administratif.

Mme A. S. les remercie pour leur précieuse collaboration et leur excellent travail, et profite également de remercier nos vérificateurs des comptes, Madame A. J., boursière de la commune d'Oron-la-Ville, et Madame A-F. D. qui se sont mises à la disposition de l'UPB le 7 novembre dernier pendant plus d'une heure pour effectuer ce contrôle.

Nous tenons à remercier sincèrement le canton ainsi que les différentes communes qui nous soutiennent année après année d'une manière importante et leurs en sommes très reconnaissants.

5. Elections au comité :

Le 31 octobre dernier, je recevais un courriel de notre ami et membre du comité pour Avenches, **F. B.**. Son courrier confirmait sa décision de mettre un terme à ses activités au sein de notre comité dont il est membre officiel depuis l'assemblée générale du 4 novembre 2011 à Moudon et la première mention de lui apparaît dans le programme 2011-2012. Lecture de son courriel...

Vous l'avez compris, F. B. a mis un point d'honneur à quitter notre comité lorsqu'il serait certain que la relève était là. Absent ce soir pour de nobles raisons. Pour ton travail au sein de notre équipe, pour ta présence active et régulière, pour ton engagement efficace et enrichissant, pour tes conseils avisés, je t'adresse, Cher François, au nom de notre comité, mes plus sincères remerciements. Je sais que tu vas encore œuvrer en coulisses pour faciliter l'accès aux locaux et je t'en remercie également. En espérant te revoir à l'occasion de quelque cours organisé par l'UPB, je te souhaite tout le meilleur pour la suite !

J'ai reçu un autre mail le 7 novembre dernier, cette fois, il provient de **M-C. M.**. Je vous en fais lecture ... Chère M-C, c'est moi, au nom de notre comité, qui te remercie vivement pour ton engagement au sein de notre équipe. Tu as intégré le comité en 2013 lors de notre AG du 15 novembre à Oron-la-Ville et tu es citée pour la première fois dans le programme de 2014-2015. Depuis cette date, tu as été membre assidue et productive de notre comité, permettant à l'antenne avenchoise de s'affirmer et de croître. Mes vœux t'accompagnent pour la suite de tes projets. Merci et bon vent !

Deux personnes ont pris le risque de rejoindre notre comité et ont déjà participé à plusieurs séances de comité ainsi qu'à l'organisation de cours qui figurent dans notre programme 2022-2023. Il s'agit de Mmes L. S-P. (Avenches) et A. S. (Oron). Elles sont toutes deux mères de famille, engagées dans la formation d'adulte après avoir accompli leur formation d'infirmière. Comme dit, Mme L. S-P. est excusée ce soir. Merci à l'assemblée de valider leur entrée dans notre comité. Bienvenue à vous, officiellement, cette fois ...

Le comité élu pour une année garde la forme suivante :

Président : P. D., **Vice-présidente** : W. G.

Pour Avenches : F. G., et L. S-P.

Pour Oron : A. M., D. G. et A. S.

Pour Payerne : W. G., L. M.- L.

Pour Moudon : S. M., M. S., E. U.

Administratrice : A. S.

Election des représentants à la FUP-VD : A. S. et Ph. D..

Election pour deux ans d'un contrôleur des comptes, rééligible une fois :

Mme A.-F. D. a déjà fonctionné deux fois comme suppléante et une fois comme titulaire. Elle a beaucoup donné. Nous la remercions chaleureusement.

Ce sera donc F. B. qui fonctionnera comme contrôleur des comptes et M.-C. M. comme suppléante. Elus avec applaudissements. Merci !

Election pour une année d'un suppléant au contrôle des comptes, rééligible une fois :

6. Divers :

- a. Nous cherchons encore des annonceurs pour notre programme. Des courriers vont être envoyés la semaine prochaine pour essayer d'en trouver quelques-uns. Une aide serait la bienvenue pour financer notre beau programme.
- b. A 20h15, nous nous laisserons guider sur les routes du rhum par Monsieur **M. V.** qui nous donnera le cours n°200 de notre programme. Je passe la parole à Mme **A. M.**, membre de notre comité pour Oron.
- c. Membre du conseil communal de Payerne, Mme B. M., transmet les salutations de Monsieur S. absent ce soir. Merci pour votre travail et le temps que vous accordez à l'Unipop. Je suis des cours chez vous et j'en suis toujours ravie et j'ai beaucoup apprécié votre nouveau programme.
- d. M. R. R., salutations des autorités communales pour qui c'est important d'être présent ce soir. Tisse des liens entre les différentes communes.

Le président lève la séance à 19h56

Ph. D.
Président

A. S.
Administratrice